



www.inforisque.info

Date : 12/10/10

Les métiers de la sécurité : fonction, responsable !

Par Webmaster

Reflet de l'accélération des risques "virtuels et/ou réels", la sûreté et la sécurité font aujourd'hui partie du quotidien des entreprises, des collectivités ou des établissements recevant du public (ERP).

Aussi, le Directeur/Responsable Sécurité est aujourd'hui un cadre à part entière indispensable à ces structures. S'appuyant sur les textes en vigueur, sur ses connaissances techniques et organisationnelles, il met en oeuvre une politique de sécurité garantissant un niveau de sécurité/sûreté optimal, compatible avec la nature des risques générés ou inhérents à l'entreprise. Formidable valeur ajoutée, il est capable de faire face aux renouvellements rapides et permanents des environnements professionnels. En effet, l'entreprise ou la collectivité est soumise à des variations sociales, économiques et structurelles. Les risques évoluent, les moyens à mettre en oeuvre pour diminuer les seuils de vulnérabilité doivent suivre ces évolutions.

Les différentes missions du responsable de sécurité

Le Directeur/Responsable Sécurité est en charge de l'étude des besoins de sécurité au sein d'une entreprise, d'une collectivité ou encore d'un ERP et de la définition d'une politique sécuritaire afin de préserver ses grands enjeux de sécurité. Il est en permanence en veille face aux risques et aux menaces potentielles. Ses analyses des risques le conduisent à trouver l'adéquation pertinente entre les solutions humaines, organisationnelles et techniques pour y faire face, tout en préservant les équilibres financiers requis. Rigueur et méthode sont donc nécessaires à la mise en place de plans d'actions correctives et préventives. Sa fonction se décline en plusieurs missions :

La Sécurité / Sûreté

Elle a pour objet la protection des personnes, des biens et des équipements. Il s'agit à la fois d'identifier les besoins de sécurité et d'évaluer les menaces internes et externes, puis de développer des politiques, des plans, des procédures et des protections physiques afin

Évaluation du site

Ce site s'adresse aux professionnels de la sécurité et de la gestion des risques. Il leur propose un fil d'actualité ainsi qu'un forum, des fiches et des guides.

Cible
Professionnelle

Dynamisme* : 2

* pages nouvelles en moyenne sur une semaine



de pouvoir maîtriser ces menaces. Ces mesures de protection recouvrent l'ensemble des périmètres de la Sécurité Incendie, la lutte contre les actes de malveillance, les moyens de contrôles des accès et de surveillance des lieux et l'ensemble des périmètres Hygiène/Sécurité (Protection de l'Homme au Travail)/Environnement. Menés en relation étroite avec le DRH et les CHS et CHSCT, selon la nature de l'activité des entreprises, ces domaines peuvent être prépondérants.

Dans certains cas particuliers de sites sensibles ou critiques, des mesures adéquates doivent être mises en place avec le développement du terrorisme international. Les responsables en charge de la sécurité de ces sites doivent définir leur vulnérabilité et mettre en place des plans et dispositifs en mesure à la fois d'assurer la prévention de celle-ci, mais également de mettre en oeuvre les procédures d'urgence.

La sécurité des systèmes d'information

Elle suppose la conservation de la confidentialité, la fiabilité et la disponibilité des données créées, conservées, traitées et transmises via un système d'information automatique. Les gestionnaires de la sécurité des systèmes développent des procédures de vigilance afin d'assurer la protection contre le piratage et toutes autres tentatives d'accès illégal aux données, mais aussi contre l'implantation de virus dans le système ou toute autre menace dont pourrait être victime le système. Elle suppose la protection d'informations sensibles, des données confidentielles, des informations classées secrètes ou des éléments contractuels et de données relevant de la propriété intellectuelle. Le responsable de sécurité doit faire face à des problèmes comme la limitation de l'accès aux données et s'intéresser à comment celles-ci sont conservées, surveillées, ordonnancées, diffusées et utilisées. Cette mission est remplie en coordination avec le DSI (Directeur des Systèmes d'Information).

La gestion de crise

Le développement de crise à portée médiatique nécessite la mise en place d'outils et d'instruments pour mieux la gérer : plan de continuité d'activités, cellule de veille...

* Sources : CDSE (Club des **Directeurs sécurité** d'Entreprises) www.cdse.fr et d'après interview de **Pierre** Grard, Président d'honneur de l' **Agora** des Directeurs de la Sécurité.

Les principaux enjeux des directeurs/responsables de sécurité (1)



Flash info • Septembre 2010
Sûreté / Sécurité



Si les grandes tendances constatées les années précédentes demeurent, d'autres préoccupations apparaissent. Selon une enquête réalisée par le Club des Directeurs de Sécurité d'Entreprises (CDSE)(2) sur les enjeux des directeurs de sécurité d'entreprise, la sécurité des salariés à l'étranger reste la principale préoccupation dans les grands groupes (63% des DSE interrogés). En effet, la montée du terrorisme depuis les événements du 11 septembre 2001, l'instabilité politique grandissante de certaines régions du globe, les obligations juridiques découlant de la jurisprudence de 2004 dite "karachi(3)" sont autant d'explications.

Ces dernières années, seuls les secteurs de la finance et des assurances semblaient considérer la protection de l'information comme un enjeu majeur. Or, on constate, entre 2008 et 2009, que 39% des entreprises(4) déclarent une intrusion dans leur système d'information(5) et ce chiffre ne cesse d'augmenter. Les nouveaux outils de communication sont désormais indispensables aux entreprises. Les données sont de plus en plus virtuelles et circulent sur internet via "smartphone" et ordinateurs portables. La formation des salariés à l'utilisation de ces outils et le recours à des dispositifs techniques de protection adéquats sont désormais indispensables aux entreprises (56,8% des DSE interrogés).

Enfin, dans un environnement mondial incertain sur les plans économique, social et politique, les entreprises ont pris conscience qu'il était indispensable de développer de bons outils de gestion de crise (veille, alerte, dispositif de crise...). En 2009, la menace de la pandémie grippale a permis d'actualiser les outils de gestion de crise des entreprises, voire de les tester. Aussi, pour l'année 2010, cette question s'inscrit dans un processus d'amélioration continue et de mise à jour des instruments. La gestion de crise préoccupe 47,7% des DSE interrogés tandis que 45,5% et 41% d'entre eux accordent un intérêt particulier à la question des Plans de Continuité d'Activité (PCA) et de l'évaluation des risques.

Entre réduction des coûts et préoccupations émergentes... les lendemains de crise ? Les conséquences de la crise financière sont importantes pour les services de sécurité des entreprises. Les budgets sont revus à la baisse (dans certaines entreprises, cette réduction peut atteindre 20%). Ainsi, la restructuration et la redéfinition des services de sécurité sont nécessaires dans de nombreuses entreprises. 34,1% des DSE considèrent cette question comme essentielle pour l'année 2010. Autre conséquence de la conjoncture actuelle, la sécurisation des bâtiments n'est une préoccupation que pour 18,2% des DSE interrogés. Dans un contexte de réduction des coûts, la mise en place de ces outils, souvent onéreux, ne semble donc pas être considérée comme une priorité. Cependant, la technologie reste un équipement incontournable pour la sécurité des biens, des personnes et des bâtiments. La lutte contre le vol est, pour certaines entreprises, un véritable fléau. C'est le cas pour Easydis (filiale logistique du Groupe Casino). Pour protéger les entités et les produits du vol sans entraver l'activité des sites, le Directeur de Sécurité n'a pas hésité à équiper les locaux d'un système de télésurveillance déporté pour une visualisation directe de l'événement, la levée de doute, la prise de décision ou encore la possibilité de fournir des "preuves" aux autorités concernées(5).

Les risques de fraudes internes ont augmenté avec la crise financière. Selon une étude parue en novembre 2009(5), 40% des entreprises seraient touchées. Cette fraude, avant tout comptable, représente un coût très important pour les entreprises : dans un quart des



fraudes constatées, le préjudice dépasse le million d'euros. En 2010, 34,1% des DSE interrogés considère cette question comme cruciale. Enfin, les risques à connotation sociale ont été mentionnés spontanément (6,8% des DSE interrogés). Dans un contexte de crise, la dérive des mouvements sociaux, mais aussi les questions relatives aux risques psychosociaux, apparaissent comme des préoccupations émergentes.

(1) Réalisé d'après Enquête exclusive : les enjeux des directeurs de sécurité en 2010, paru sur www.info.expoprotection.com, 9 mai 2010.

(2) Comme la précédente enquête menée en 2008, tous les secteurs d'activités sont représentés. L'enquête porte principalement sur les entreprises du SB 120 (les 120 sociétés qui constituent l'indice SB 120, soit les 120 premières valeurs de la Bourse de Paris). 82 directeurs de sécurité ont répondu à ce sondage.

(3) 8 mai 2002, Karachi (Pakistan) : des ouvriers de la Direction des Constructions Navales (DCN) montent dans un car de la Marine pakistanaise devant les conduire à l'arsenal de la ville où ils assurent une assistance technique pour la construction d'un sous-marin. Un véhicule conduit par un terroriste kamikaze vient alors se porter contre le flanc du bus et explose au contact de celui-ci. Quatorze personnes (dont onze français, employés de la DCN) trouvent la mort dans cet attentat et douze autres sont blessées. Une obligation de sécurité quant aux moyens et au résultat incombe désormais à l'employeur, engageant sa responsabilité civile et pénale.

(4) P. Very, B. Monnet & O. Hassid; Enquête Edhec-CDSE : Panorama 2008-2009 des crimes commis contre les entreprises, Revue Sécurité & Stratégie n°3, mars 2010.

(5) Source blog Expoprotection <http://blog.expoprotection.com/>

(6) "Etude 2009 sur la fraude dans les entreprises en temps de crise", PricewaterhouseCopper, novembre 2009.